

# Évaluation d'impact social de l'accompagnement de Women Safe & Children



UNE ÉVALUATION QUALITATIVE

MENÉE PAR L'agence **phare** GRÂCE À LA



# Introduction

**Synthèse de l'étude menée par l'Agence Phare (Vahée Bouvatier, Marianne Monfort, Manon Réguer-Petit), commanditée par la Fondation nehs.**

Créé en 2014, l'Institut Women Safe & Children prend en charge les femmes victimes de tous types de violences, ainsi que les enfants et adolescents victimes ou témoins, pour à la fois les accompagner dans leur reconstruction et éviter la répétition des violences. L'association Women Safe & Children propose un accueil, une prise en charge et une intervention répondant à l'ensemble des besoins des victimes leur permettant de reprendre le contrôle de leur vie privée, sociale, économique et ainsi retrouver leur autonomie.

Elle traite un **besoin social prégnant et encore mal répondu par les pouvoirs publics**. Les violences exercées contre les femmes restent structurelles en France : en 2018, 213 000 femmes déclaraient avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint<sup>1</sup> tandis que tous les 3 jours, un féminicide est commis par un conjoint ou ex-conjoint<sup>2</sup>. 62 000 femmes déclaraient par ailleurs avoir été victimes de viol en 2018<sup>3</sup>. On estime à 165 000 le nombre d'enfants victimes de viols ou violences sexuelles chaque année<sup>4</sup>.

L'approche de l'association **se distingue d'autres structures d'aide aux victimes de violence** à quatre niveaux :

- La prise en charge est entièrement gratuite ;
- Elle est multidisciplinaire et rassemble des professionnels du soin et de la justice qui travaillent de manière coordonnée autour d'une situation ;
- L'association prend également en charge, depuis 2017, les mineurs victimes et/ou témoins de violences<sup>5</sup> ;

---

1 - La lettre de l'Observatoire des violences faites aux femmes, MIPROF, n°14, 2019.

2 - Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2019, ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes.

3 - La lettre de l'Observatoire des violences faites aux femmes, op. cit.

4 - Violences sexuelles dans l'enfance, enquête auprès des victimes, Ipsos, Mémoire traumatique et victimologie, 2019.

5 - Il s'agit en particulier des enfants des femmes accueillies et d'enfants orientés par l'Aide sociale à l'enfance dans le cadre d'un partenariat.

- Elle dispose d'une expertise renforcée dans le traitement des psycho-traumas.

L'analyse des spécificités de l'association et de la façon dont elle **transforme les situations des femmes et des mineurs victimes de violences** est l'objet de cette étude. Cela a permis, entre autres, d'identifier les conditions nécessaires pour garantir l'impact du projet dans un contexte de changement d'échelle et de transformation de l'accompagnement proposé par de l'association.

### *Encadré méthodologique*

Une méthodologie qualitative plurielle a été mise en œuvre pour cette étude.

D'une part, 6 observations in situ de plusieurs temps qui structurent l'activité de l'association (rendez-vous juridiques, temps d'accueil, « staff » entre professionnels, etc.) ont été réalisées.

D'autre part, 23 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 7 professionnelles salariées ou bénévoles (médecin, psychologue, ostéopathe, juriste, infirmière...), de 2 partenaires de l'association, de 10 femmes et de 4 mineurs accompagnés par l'association.

**L'évaluation démontre trois impacts sociaux de l'association Women Safe & Children.**

## UNE LÉGITIMATION DE LA PAROLE DES FEMMES ET DES MINEURS VICTIMES

Alors que les victimes de violences sont souvent confrontées à une minimisation des faits dénoncés et à la mise en doute de leur parole<sup>6</sup>, un premier impact de Women Safe & Children est d'agir sur la **légitimation et la reconnaissance de la parole des femmes et des enfants victimes**, ce qui est perceptible à trois niveaux.

L'association propose tout d'abord un **lieu propice à l'expression des violences subies par les victimes**. Grâce à une écoute bienveillante, professionnelle

et anonyme, l'équipe de Women Safe & Children parvient à mettre en confiance les victimes et à lever, dès le premier rendez-vous, leurs doutes et réticences à se confier sur les violences subies. Néanmoins, pouvoir bénéficier de cette qualité d'écoute suppose, pour les victimes, de parvenir à franchir le seuil de l'association. Or, les bénéficiaires rencontrés dans le cadre de l'étude ont pour la plupart été orientés par des professionnels partenaires (services sociaux, commissariats, universités...), et rares sont celles qui ont simplement entendu parler de l'association dans les médias. Si cela confirme l'importance du tissu partenarial déployé par l'association à l'échelle du territoire, cela pose dans le même temps la question de l'accès à l'association des victimes les plus éloignées des institutions.

Women Safe & Children propose par ailleurs aux victimes de violences un **espace où elles sont crues de manière inconditionnelle** (et ce parfois pour la première fois) mais aussi **confortées activement dans leur statut de victime de violences**. Cela passe par deux moyens : premièrement, le fait de mettre un nom sur les violences vécues permet de faire exister vis-à-vis de l'extérieur des violences qui restent parfois non formulées ; deuxièmement, l'écoute active et la réassurance de la part de professionnels formés vient confirmer l'anormalité des faits subis et la légitimité de leur vécu par la victime (extrait d'entretien n°1).

Extrait d'entretien n°1 - Livia, 33 ans, en emploi, accompagnée depuis 1 an et 5 mois

« [La psychologue] m'a fait voir qu'il y avait même certaines choses pour moi je disais que c'était normal, enfin je savais que c'était pas normal, mais le fait d'entendre [la psychologue] les dire, tu vois vraiment que c'est...ça a vraiment un impact. »

6 - Lieber Marylène, « La double invisibilité des violences faites aux femmes dans les contrats locaux de sécurité français », Cahiers du Genre, 2003/2 (n° 35), p. 71-94.

Enfin, au-delà de voir leur parole écoutée, crue et légitimée, les femmes accompagnées expriment un soulagement à la découverte de l'aide adaptée et pluridisciplinaire proposée par l'association. Elles ressentent en effet rapidement le sentiment d'être au « bon endroit » pour être aidée, du fait de la spécialisation des professionnels en matière de violences et de psycho-traumas et de l'individualisation de l'aide apportée, adaptée aux besoins des victimes.



## IMPACT 1

### UNE LÉGITIMATION DE LA PAROLE DES FEMMES ET DES MINEURS VICTIMES



La libération de la parole et la facilitation de l'expression des violences subies



Être crue et confortée dans son statut de victime de violences



Du soulagement et de la reconnaissance liés à l'accès à une aide personnalisée et adaptée

1er RDV d'accueil avec l'infirmière



Climat de bienveillance et mise en confiance



Professionnels formés à la prise en charge des violences



## L'AMORCE D'UNE « RÉPARATION » DES CONSÉQUENCES DES VIOLENCES

Un deuxième impact de l'association Women Safe & Children est d'enclencher un **travail de « réparation » des conséquences plurielles des violences** subies par les femmes et les enfants. Ce processus est rendu possible par deux leviers.

D'une part, l'association **prend en compte la multi-dimensionnalité des conséquences des violences** en proposant un parcours d'accompagnement pluridisciplinaire. La coordination des expertises juridiques, médicales et psychologiques permet non seulement de ne pas cloisonner les conséquences des violences subies, mais aussi de conforter, compléter et actualiser les diagnostics au fil du suivi des victimes par les différentes professionnelles. Ce partage d'information autour de chacune des situations s'effectue en particulier au moment des « staffs » journaliers. La gratuité de l'accompagnement relève également d'une prise en compte de la situation de vulnérabilité plurielle des victimes, qui se répercute bien souvent sur le plan financier.

D'autre part, la **définition et l'articulation des temporalités des différents suivis** proposés garantissent l'apport d'une réponse efficace aux besoins des femmes et enfants victimes de violences. Ces accompagnements peuvent en effet être simultanés comme successifs, et se poursuivre au-delà d'un premier rendez-vous, ce qui est valorisé à la fois par les professionnelles et les femmes accompagnées. Sur la période récente, la saturation des consultations psychologiques (en lien avec une hausse des demandes et à des suivis qui tendent à se prolonger dans le temps) affecte néanmoins la possibilité d'articuler les différents suivis en adéquation avec les besoins des nouvelles personnes accompagnées. Une évolution du mode de fonctionnement de Women Safe & Children est en cours, dont l'un des contours majeurs concerne la limitation de l'accompagnement psychologique à l'évaluation et à la stabilisation des psycho-traumas des victimes, ensuite réorientées en dehors de l'association pour du suivi de plus long terme.

Ces leviers relatifs à la nature et à la temporalité des accompagnements permettent **d'activer la « réparation » des conséquences des violences**, et ce à deux niveaux.

Un premier niveau concerne **l'atténuation des conséquences physiques et psychologiques des violences** subies par les victimes. L'accompagnement de l'association agit en effet à la fois sur le rapport au corps des victimes, vers sa réappropriation (notamment via des séances d'ostéopathie et de massage), et sur leur qualité de vie globale, en induisant un sentiment d'apaisement général et une capacité à mettre à distance les violences subies dans leur quotidien. L'accompagnement proposé, en particulier sur le plan psychologique, permet également d'enrayer des processus individuels de culpabilisation et de dévalorisation fréquents chez les victimes de violence (extrait d'entretien n°2).

*« Quand je suis venue la première fois, j'ai dit à la psychologue que moi au jour d'aujourd'hui je me sentais inutile... Je sais pas ce que je fais dans ce monde, je suis à un tel point que je me sens inutile, je me sens sale. Je connais plus ma valeur [...]. Pour moi, c'est comme si j'étais un robot, je dois faire les choses selon la volonté de tout le monde [...]. Et grâce à cette association, je me sens une personne humaine. »*

Extrait d'entretien n°2 – Catherine, 47 ans, en arrêt maladie, accompagnée depuis 5 mois

A un deuxième niveau, l'accompagnement proposé, et en particulier les ateliers collectifs et le « marrainage », provoque aussi, chez une partie des femmes accompagnées, une **prise de conscience (relative) du caractère collectif et structurel des violences faites aux femmes et aux enfants**. Ce processus se traduit chez certaines femmes par l'expression d'une « colère », qui vient nourrir la volonté d'impulser un changement dans la lutte contre les violences, en l'occurrence sexistes et sexuelles.

## IMPACT 2

### L'AMORCE D'UNE « RÉPARATION » DES CONSÉQUENCES DES VIOLENCES



La prise en compte  
simultanée  
de la  
multidimensionalité  
des violences



La réappropriation  
de son corps



L'amélioration  
de la qualité  
de vie



L'enrayement  
de la  
culpabilisation  
et de la  
dévalorisation



La prise de  
conscience de  
la dimension  
collective  
et structurelle  
des violences

Gratuité de  
l'accompagnement



Accompagnement  
médico-juridico-  
social



Temporalité des  
suivis adaptée  
aux besoins des  
victimes



Temps  
collectifs



## UNE SORTIE DURABLE DES VIOLENCES

Un troisième impact de Women Safe & Children est de favoriser **une sortie durable des violences**, qui s'observe à trois niveaux.

D'abord, l'association **oriente les femmes et enfants victimes vers un parcours médico-psychologique de « droit commun » de plus long terme**, en dehors de l'association. La réorientation des victimes pose néanmoins deux enjeux : d'une part, les relais partenariaux restent sous-développés à ce stade, en particulier vers des professionnels remboursés qui font structurellement défaut sur le territoire ; d'autre part, la réorientation peut être mal vécue par les victimes qui ont développé des liens de confiance ténus et personnalisés avec l'équipe de l'association, ce qui suppose d'engager un travail supplémentaire pour accompagner cette transition vers les professionnels extérieurs sans risquer de créer de nouveaux traumatismes.

Ensuite, l'association donne la possibilité aux victimes de **faire valoir leurs droits économiques et sociaux**, ce qui représente pour beaucoup d'entre elles (et en particulier les femmes victimes de violences conjugales) une **étape incontournable de la sortie durable des violences**. Cela est rendu possible d'une part par l'accompagnement juridique proposé par l'association, qui permet de lever les freins rencontrés par les victimes aux différentes étapes des procédures juridiques qu'elles engagent. D'autre part, en leur apportant un soutien moral et psychologique et des conseils juridiques (en particulier sur les procédures engagées sur le volet social), l'association contribue à transformer le rapport aux institutions des victimes, et leur donne la force de défendre leurs droits. Les solutions concrètes concernant le volet social restent néanmoins limitées du fait de l'absence d'assistantes sociales.

Extrait d'entretien n°3 – Daria, la cinquantaine, en emploi, accompagnée depuis 3 ans

*« Comme ça va mieux maintenant j'ai un besoin profond d'aider les autres à prendre des décisions, de faire tout pour en parler et faire en sorte que les femmes qui subissent la même chose que j'ai subie, [...] qu'elles puissent être conscientes que ce qui leur arrive ce n'est pas normal. »*

Enfin, la sortie durable des violences est perceptible dans le **développement de la capacité des victimes à envisager leur vie en dehors des violences, et à mener leurs propres projets** (stimulée par la rencontre d'autres femmes lors des groupes de paroles ou les marrainages), et dans le souhait exprimé par certaines d'aider à leur tour d'autres victimes de violences (extrait d'entretien n°3).



## Conclusion

Les trois impacts de Women Safe & Children relèvent ainsi d'une légitimation de la parole des femmes et enfants victimes de violences et de l'enclenchement d'un travail de « réparation » des conséquences multiples des violences subies, aboutissant à une sortie durable des violences.

La mise en évidence de ces trois impacts est révélatrice des éléments qui font la **plus-value de l'accompagnement proposé par Women Safe & Children** caractérisé par un accueil entièrement gratuit, pluridisciplinaire, bienveillant et réalisé par des professionnelles formées aux enjeux relatifs aux violences faites aux femmes et/ou aux enfants. L'évaluation permet également d'identifier des **points de vigilance dans le contexte du déploiement du projet sur de nouveaux territoires**, et de la transformation récente de l'accompagnement pour répondre à des demandes croissantes d'accompagnement.

### *La démarche d'évaluation de la Fondation*

En 2020, nous avons amorcé une démarche d'accompagnement des porteurs de projets pour la mesure et l'évaluation de leur impact social. En les aidant à **mieux comprendre, décrire, analyser et rendre compte des effets** des actions qu'ils mènent sur leurs bénéficiaires, nous espérons contribuer à leur évolution, qu'il s'agisse d'améliorer leurs actions, de les développer, de les dupliquer ou de les transmettre.



Nous avons construit, avec l'Agence Phare, un dispositif que nous finançons pour les structures qui le souhaitent et peuvent le mettre en place : nous leur offrons ainsi une formation, un accompagnement personnalisé et/ou des outils méthodologiques. Avec pour but de les **rendre autonomes dans l'identification, le suivi et l'exploitation de leurs indicateurs**.

Par ailleurs, un travail sur nos propres actions nous permet d'évaluer aussi notre impact social. In fine, pour nous comme pour les porteurs de projets, la mesure et l'évaluation doivent permettre de piloter nos activités et d'orienter nos prises de décisions pour améliorer nos réponses aux besoins des bénéficiaires.



ÉTUDE MENÉE PAR L'agence **phare**  
ENTRE MARS 2021 ET JANVIER 2022, PUBLIÉE EN MAI 2022.